

FICHE UE de la section « AIDE-SOIGNANT(E) »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le décret "paysage" du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité d'enseignement.



Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	UE 7 - STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES		
Code de l'UE	816006U21D1	Total périodes : 240 P. / 20 P.	Déterminante <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Contenu de l'UE	<p>Stage</p> <p>Responsable de l'UE : Mme Père Yanick (yp@lereservoir.eu)</p>		
Finalités particulières	<p>Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, de s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire. En particulier, elle permettra à l'étudiant de développer ses capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les acquis théoriques ; - analyser le contexte institutionnel ; - analyser et évaluer continuellement ses actions et ses relations ; - s'exercer aux tâches communes des fonctions d'aide-soignant et d'aide familial dans le respect des personnes et des règles déontologiques ; - faire rapport de son expérience professionnelle. 		

<p>Capacités préalables requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser, à partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ; - déterminer la profession qu'il envisage et expliquer son choix ; - se situer face à son projet de formation en fonction de son expérience professionnelle ; - proposer des actions adéquates relatives à la nutrition, aux activités de la vie quotidienne, à l'hygiène et au confort ; - proposer des actions préventives en matière d'hygiène et de santé, en adéquation avec l'approche globale de la personne, dans le souci du maintien ou de l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie ; - poser des gestes techniques adéquats dans le respect des principes d'hygiène, de sécurité, de bien-être et d'ergonomie. <p>Ou ATTESTATION DE REUSSITE UE 4 et 5.</p>
<p>Programme</p>	<p><u>Programme pour l'étudiant :</u></p> <p>Dans le respect de la déontologie propre aux métiers, dans les limites de sa mission et des contraintes institutionnelles, à partir de situations professionnelles vécues aussi bien en institution qu'à domicile, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de décrire l'organisation dans ses principales composantes ; - d'identifier les différents acteurs agissant au sein de l'organisation ; - de situer la place et de repérer les enjeux de sa fonction ; - de collecter, par l'observation, la consultation des écrits et le questionnement de l'équipe, les informations requises pour les activités spécifiques du stage ; - d'appliquer les acquis théoriques ; - lors de la prise en charge de la personne : <ul style="list-style-type: none"> ▪ de veiller à la satisfaction de ses besoins fondamentaux ; ▪ de veiller à sa sécurité physique et psychique ; ▪ d'apporter une aide à la restauration ou au maintien de l'autonomie ;

- de contribuer à son confort et au maintien de son hygiène ;
- de favoriser les liens sociaux ;
- d'inscrire ses activités dans un travail d'équipe ;
- d'établir une relation professionnelle avec le bénéficiaire, son entourage et les intervenants professionnels ;
- d'observer et de transmettre à l'équipe des informations succinctes et objectives indispensables à la progression, la cohérence et la qualité du travail d'équipe, et ce oralement ou par écrit en utilisant le vocabulaire adapté ;
- d'évaluer les résultats de ses actions et d'opérer les réajustements nécessaires ;
- de se questionner sur son identité professionnelle notamment au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme pour le personnel chargé de l'encadrement :

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- d'explicitier et de négocier éventuellement les termes des contrats de stage entre les divers intervenants ;
- de gérer le suivi des activités de stage et les contacts avec les services d'aide aux personnes ;
- d'amener l'étudiant à établir le lien entre les contenus méthodologiques de la formation et la description de ses observations sur le terrain ;
- de permettre à l'étudiant de se situer face aux axes essentiels de la formation et de l'amener à une plus grande autonomie d'action ;
- d'aider l'étudiant à relater des faits avec clarté et précision en distinguant faits observés et interprétations personnelles ;
- d'aider l'étudiant à approfondir et à élargir sa réflexion, ainsi qu'à améliorer sa compréhension du milieu et des relations professionnelles ;
- de préciser à l'étudiant les consignes (contenus, forme) relatives à la rédaction des rapports de stage ;
- de superviser l'étudiant et d'évaluer son apprentissage ;

	<ul style="list-style-type: none"> - d'accompagner l'étudiant dans son auto-évaluation en gardant une perspective évolutive ; - d'accompagner l'étudiant dans le choix de la profession visée.
<p>Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un règlement organise et précise les stages, en ce compris le stage d'insertion. Il est accessible en ligne. <input type="checkbox"/> Pour chaque stage, en ce compris le stage d'insertion, un document dénommé « DOSSIER de stage » rassemble les pièces essentielles au bon déroulement du stage. Vous y trouverez : <ul style="list-style-type: none"> - la convention de stage à remplir, faire signer en trois exemplaires et à remettre à Mme Père AVANT le début du stage, - les objectifs du stage en lien avec le Dossier Pédagogique, - les feuilles de présence, - l'évaluation à réaliser avec les professionnels de terrain, - les consignes pour l'élaboration du rapport de stage, - la grille d'évaluation du rapport de stage. <input type="checkbox"/> Le stage d'insertion a pour objectifs : <p>Le stage d'insertion est le deuxième stage de la formation. L'objectif du stage d'insertion vise à permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, de s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire. En particulier, elle permettra à l'étudiant de développer ses capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les acquis théoriques ; - analyser le contexte institutionnel ; - analyser et évaluer continuellement ses actions et ses relations ; - s'exercer aux tâches communes des fonctions d'aide-soignant et d'aide familial dans le respect des personnes et des règles déontologiques. <p>Les rôles et tâches réalisables par l'étudiant sont en relation étroite et exclusive avec les critères d'évaluation</p>

rassemblés sur la feuille d'évaluation.

L'évaluation est réalisée en fin de stage par l'aide-soignante et l'infirmière qui ont accompagné l'étudiant et, idéalement en présence de l'étudiant. Il est vivement conseillé d'effectuer une évaluation intermédiaire en présence de l'étudiant.

☐ Les modalités pratiques du stage d'insertion sont :

Le stage d'insertion se déroule en deux stages : un stage de 12 jours (96 heures) et un stage de 13 jours (104 heures). Il se réalise au sein d'un hôpital général, d'un hôpital psychiatrique, d'une MR, d'une MRS, d'une institution pour personnes handicapées ou d'une équipe structurée de Soins à Domicile. Durant chaque stage, l'étudiant réalise un minimum de 2 après-midi, d'un week-end. La période durant laquelle se déroule le stage est précisée en ligne. L'étudiant fera signer sa feuille de présence.

En cas de problème rencontré sur le lieu de stage, l'étudiant, le professionnel de référence et/ou son supérieur hiérarchique prendront contact avec le chargé de stage par l'envoi d'un email à l'adresse yp@lereservoir.eu. Chacun veillera à détailler le problème rencontré.

Pour chaque stage, un certain nombre de consignes rassemblées dans le règlement sont à respecter par l'étudiant. Nous attirons votre attention sur la notification des absences.

☐ Les modalités du rapport du stage d'insertion sont :

Ce rapport de stage se décompose en deux grandes parties. La première traite de votre insertion voire intégration dans une équipe de soins. La seconde poursuit le questionnement, la ou les problématiques soulevées par vos stages et qui peuvent servir à l'avancement de votre projet EI.

N'oubliez pas que votre rapport commence par une introduction et se termine par une conclusion. Dans cette conclusion, signalez clairement au moins une problématique telle que le demande la balise alpha.

1. Lors de vos deux stages vous avez intégré deux équipes de soins différentes. Vous avez été amené(e)s à travailler,

	<p>transmettre et surtout communiquer avec les membres de ces équipes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquez et détaillez en quoi le travail en équipe a de l'importance dans les soins apportés aux patients/résidents ; - Expliquez et détaillez les répercussions d'une communication entre les soignants envers les soins apportés aux patients/résidents ; - Expliquez et détaillez l'influence de chaque métier au sein de l'équipe pluridisciplinaire. <p>A chaque fois, donnez des exemples rencontrés lors de vos stages.</p> <p>2. Lors de votre stage d'observation, vos observations ont suscitées certaines réflexions. Cela a débouché sur le développement de votre questionnement/étonnement. Relisez votre rapport du stage d'observation.</p> <p>Lors de votre stage d'insertion, ces ou cette problématique(s) a ou ont elles évoluée(s) ? Vous ont-elles permises de cheminer vers une réflexion plus approfondie ? Ont-elles suscités chez vous l'envie d'en savoir plus et de vous documenter ?</p> <p>Développez au moins une de ces problématiques en utilisant les cinq premiers outils de la balise alpha.</p> <p>Le travail doit être transmis au plus tard le « date en ligne » en pièce jointe d'un courriel signé et envoyé à yp@lereservoir.eu. Ce rapport est une pièce jointe correctement identifiée. Pour la mise en forme de votre rapport, il est demandé de se référer à la balise bêta.</p>
Evaluation UE	STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES
Acquis d'apprentissage	<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions - d'aide familial et d'aide-soignant ; - de travailler en équipe ; - d'adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et de développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ;

	<ul style="list-style-type: none"> - de rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) en utilisant le vocabulaire lié à la profession et dans le respect des usages de la langue française et des consignes données par le(s) chargé(s) de cours.
Degré de maîtrise	<p>Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau d'insertion dans le travail d'équipe, - la qualité des tâches accomplies et des attitudes développées, - l'objectivité des informations récoltées et transmises, - le degré de précision, de concision, de pertinence et de cohérence du rapport, - la valeur critique de l'auto-évaluation et de la prise de recul.
Modalités d'évaluation	<p>L'évaluation de cette UE se déroule :</p> <p>1°- sur le lieu de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation continue avec les professionnels de terrain et les référents de stage ; - une évaluation de fin de stage réalisée avec l'infirmier(e) et l'aide-soignant(e) référent(e)s. <p>2°- puis par le professeur chargé de l'encadrement des stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il collecte les différentes évaluations professionnelles ; - il évalue le rapport de stage, - il attribue une note pour l'UE.
Grilles critériées	En pages suivantes

Evaluation de fin de stage réalisée avec l’infirmier(e) et l’aide-soignant(e) référent(e)s pour les deux stages d’insertion

SAVOIR ETRE - Stage d’INSERTION	Non Acquis	En cours d’acquisition	Acquis	Maîtrisé
1) L’étudiant est capable d’établir une relation professionnelle avec le patient/résident et son entourage.				
2) L’étudiant est capable d’établir une relation professionnelle avec les professionnels.				
3) L’étudiant est capable de développer une attitude adéquate visant son insertion au sein de l’équipe.				
4) L’étudiant est capable de s’auto-évaluer et de se remettre en question.				
5) L’étudiant est capable d’opérer les réajustements nécessaires.				
SAVOIR - Stage d’INSERTION	Non Acquis	En cours d’acquisition	Acquis	Maîtrisé
6) L’étudiant est capable d’appliquer les acquis théoriques.				
7) L’étudiant utilise un langage professionnel.				
8) L’étudiant questionne.				
9) L’étudiant propose des actions.				
SAVOIR FAIRE - Stage d’INSERTION	Non Acquis	En cours d’acquisition	Acquis	Maîtrisé
10) L’étudiant effectue une toilette complète.				

11) L'étudiant respecte la pudeur du patient/résident.				
12) L'étudiant effectue les soins annexes.				
13) L'étudiant surveille les paramètres.				
14) L'étudiant effectue la réfection de lits occupés.				
15) L'étudiant est organisé dans la prise en charge du patient/résident.				
16) L'étudiant respecte les conseils de manutention.				
17) L'étudiant veille à la sécurité du patient/résident.				
18) L'étudiant apporte son aide à la restauration ou au maintien de l'autonomie du patient/résident.				
19) L'étudiant répond aux besoins du patient/résident.				
20) L'étudiant transmet ses observations oralement.				
21) L'étudiant transmet ses observations par écrit.				
SAVOIR DEVENIR - Stage d'INSERTION				Déjà présent
L'étudiant est capable de travailler de manière autonome.				
L'étudiant est capable de gérer l'imprévu.				
L'étudiant est capable de prendre ses responsabilités.				
L'étudiant a un rythme de travail adéquat.				

Evaluation du rapport du stage d'insertion

CRITÈRES DU SEUIL DE RÉUSSITE	OUI	NON
L'étudiant a scrupuleusement respecté les consignes du règlement de stage comme du dossier du stage d'insertion.		
L'étudiant a transmis son rapport dans les temps impartis et dans le respect des consignes d'envoi.		
L'étudiant respecte les usages de la langue française à l'écrit et à l'oral.		
L'étudiant respecte les conventions de la balise β (mise en forme).		
Le rapport comporte une introduction et une conclusion.		
Le rapport explique et détaille l'importance du travail en équipe dans les soins apportés aux patients/résidents.		
Le rapport explique et détaille les répercussions d'une communication entre les soignants envers les soins apportés aux patients/résidents.		
Le rapport explique et détaille l'influence de chaque métier au sein de l'équipe pluridisciplinaire.		
Le rapport signale le cheminement de l'étudiant face à une problématique professionnelle.		
Le rapport signale qu'il s'est documenté sur cette problématique professionnelle.		
La conclusion du rapport signale clairement au moins une problématique telle que le demande la balise alpha.		
Le rapport présente et développe au moins une de ces problématiques en utilisant les cinq premiers outils de la balise alpha.		

DEGRE DE MAITRISE (si OUI aux AA)	AB	B	TB	E
- le niveau d'insertion dans le travail d'équipe				
- la qualité des tâches accomplies				
- la qualité des attitudes développées				
- l'objectivité des informations récoltées et transmises				
- le degré de précision et de concision du rapport				
- le degré de pertinence et de cohérence du rapport				
- la valeur critique de l'auto-évaluation et de la prise de recul				